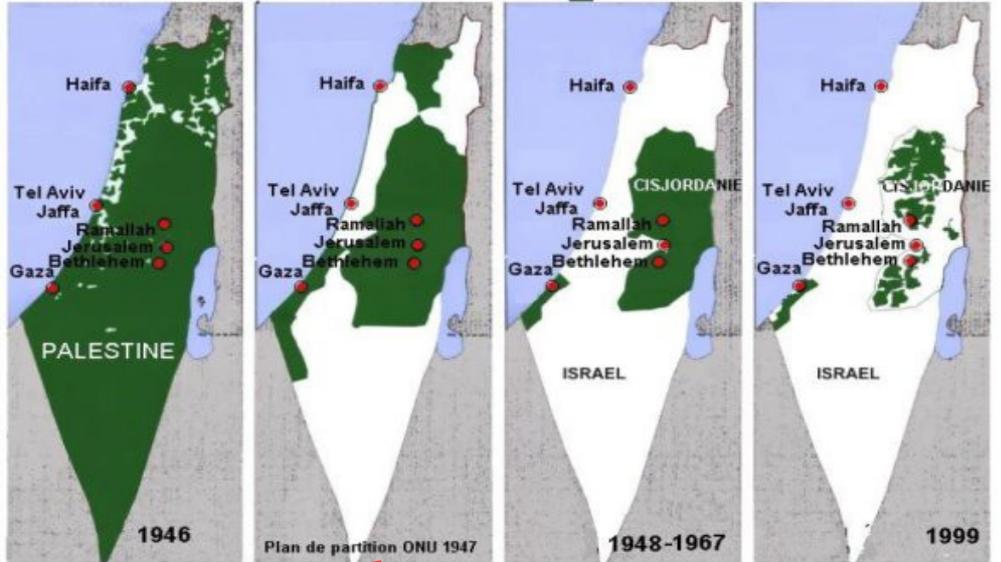




L'évolution de la Palestine de 1946 à 1999

Territoires Israéliens (contrôle civil et militaire).
Territoires Palestiniens.



Chirurgien à GAZA

Conférence



**Professeur
Christophe OBERLIN**

Chirurgien et Professeur de médecine
Chirurgien humanitaire depuis 30 ans
(Afrique sub-saharienne, Maghreb et Asie)
3 fois par an depuis 15 ans, il dirige des missions chirurgicales en Palestine

Mercredi 26 octobre 2016 – 20h30

Hôtel Le ROMA 85, Chemin du pont Albertin ALBERTVILLE

Entrée libre et gratuite

Association France Palestine Solidarité – Albertville (AFPS)



Le Professeur Christophe OBERLIN



Né en 1952, Christophe Oberlin est chirurgien et professeur de médecine. Il enseigne l'anatomie, la chirurgie de la main et la microchirurgie en France et à l'étranger.

Il participe depuis trente ans à des activités de chirurgie humanitaire et d'enseignement au Maghreb, en Afrique sub-saharienne et au Moyen Orient.

Trois fois par an depuis 15 ans, il dirige régulièrement des missions chirurgicales en Palestine, particulièrement dans la bande de Gaza. Il témoigne aussi de ce qu'il observe sur le terrain, à travers interviews, articles de presse et activités associatives.

Auteur de plusieurs livres, dans le domaine médical et sur le Proche Orient.

- "La vallée des fleurs" : Marj El Zouhour, un simple hameau au cœur du Liban Sud.

- "Chroniques de Gaza (2001-2011)" : Gaza, terre de massacres, de terreur et de martyrs. Gaza, épice du « choc des civilisations », théâtre inquiétant où se joue paraît-il la paix du monde. Mais au fond, à quoi ressemblent-ils les habitants de Gaza ? Qui sont-ils ? Que pensent-ils ? Comment vivent-ils ? Christophe Oberlin n'a pas la prétention de répondre à ces questions d'une manière académique. Il n'est ni journaliste ni «expert en relations internationales». Mais depuis 2001, il se rend dans la bande de Gaza plusieurs fois chaque année, pour y soigner les blessés de l'Intifada et des trois dernières guerres, et enseigner la chirurgie à ses confrères palestiniens soumis au blocus de l'État d'Israël. Au-delà de son simple bistouri, il a su observer, écouter et questionner. Ce n'est donc pas un rapport technique qu'il nous livre ici, mais tout simplement sa propre expérience de médecin voyageur, à travers une série de regards, d'anecdotes et de récits qui nous font vivre ce qui n'est pas rapporté par les agences de presse. En tableaux insolites, drôles ou émouvants, il nous brosse l'envers du décor.

Mais aussi:

- "Quelle est la blancheur de vos Blancs et la noirceur de vos Noirs ? - Pour en finir avec les "races humaines"

- "LE CHEMIN DE LA COUR - Les dirigeants israéliens devant La Cour Pénale Internationale"

Co-auteur de "Survivre à Gaza" avec Mohamed Al Rantissi.

Nombreux interviews, notamment celui donné à Silvia Cattori le 28 avril 2011, consultable sur le site <http://www.silviacattori.net/spip.php?article1582>.

Un extrait page suivante.



Extrait de l'interview de Christophe Oberlin par Silvia Cattori 28 avril 2011

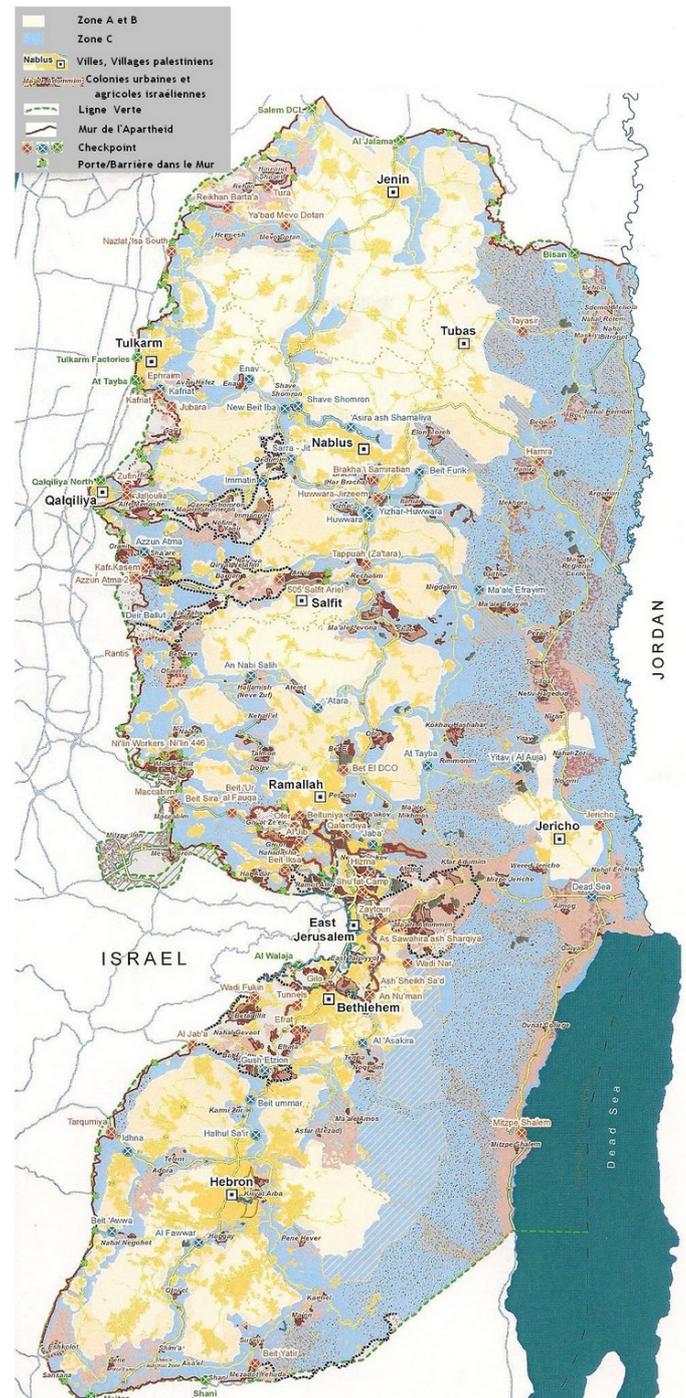
Interview complet : <http://www.silviacattori.net/spip.php?article1582>

Silvia Cattori : *Cela nous oblige à nous interroger sur les a priori de ces idéologues qui, au sein du mouvement de solidarité, parce qu'ils n'aiment pas les barbus, ont privilégié le camp des "laïcs", de cette Autorités palestinienne "modérée" qu'ils considèrent comme la seule représentante légitime du peuple palestinien [3]. Vous ont-ils adressé des reproches et demandé de vous expliquer sur la charte du Hamas qu'ils qualifient généralement d'antisémite [4] ?*

Christophe Oberlin : Malheureusement, il y a très peu de reproches directs. Je le regrette, car il est plus intéressant d'essayer de convaincre ceux qui ne sont pas de votre avis ! Tout simplement, ceux qui ne sont pas d'accord avec ce que je dis ou écris ne m'invitent pas. Au sein du mouvement de solidarité, la façon de lutter contre ceux qui disent des choses positives sur la gestion politique du Hamas, est de les marginaliser. Finalement, à leur échelle, leur manière de se comporter n'est guère différente de celle que nous connaissons avec les médias. Toutefois je suis invité à donner régulièrement des conférences en province. Là-bas, les militants ont une certaine indépendance par rapport à Paris, le siège du mouvement. Ils me disent m'inviter parce qu'ils sont intéressés à connaître tous les points de vue, tout en sachant que leur direction ne m'apprécie guère. À travers ces rencontres avec le public, je m'aperçois que, quand vous décrivez les faits et que l'on vous sent de bonne foi, on vous croit. Je ne raconte dans les "Chroniques de Gaza" que des faits rigoureusement exacts, des scènes que j'ai vécues, avec le minimum d'appréciations personnelles. Je crois que les faits parlent d'eux-mêmes, à chacun d'en tirer des conclusions.

Sur la charte du Hamas. Je n'ai pas cherché à devenir le spécialiste de la question mais il se trouve que, depuis 2001, à chaque retour de Gaza on m'a demandé de parler de ce qui se passe là-bas. D'une conférence à l'autre on vous pose des questions et cela vous oblige à approfondir vos connaissances. Cela m'a conduit à demander à mes interlocuteurs à Gaza, de s'expliquer notamment sur cette question de la charte du Hamas dont certains aspects sont considérés à juste titre chez nous comme inacceptables. Il m'a été répondu que cette charte, datant de 1988, a été écrite par quelques personnes. Que le Hamas était devenu depuis un parti politique et que, depuis 2006, à chaque échéance électorale il y avait un programme clair que l'on pouvait consulter et qui était la référence. Et que, par conséquent, cette charte n'avait plus cours.

Cela dit j'aimerais élargir un peu le débat. Cette manière de toujours s'appuyer sur l'accusation d'antisémitisme qui permet de jeter instantanément l'anathème sur tout ce qui a trait à la Palestine dès lors qu'il y a une phrase, un mot qui dérange ; c'est quand même un procédé extrêmement déloyal si on prend en compte le fait que les Palestiniens, dont des familles entières ont été décimées par des juifs, et chassées hors de chez elles en 1948, ont tout perdu. En Occident, dès que l'on prononce le mot "juif", il y a des oreilles qui se dressent [5]. Mais c'est quand même au nom du judaïsme, de la conscience juive, qu'un État juif a été créé. Et c'est au nom d'un État qui se proclame juif que les autorités israéliennes persécutent tout ce qui n'est pas juif. Donc, demander à des Palestiniens qui ont été frappés dans leur chair, de ne pas dire qu'ils n'aiment pas leurs oppresseurs juifs, c'est quand même un peu fort. Qu'il puisse même y avoir ce que nous considérons comme des « dérapages » est quelque chose, à mon avis, de tout-à-fait véniel, au regard du sort qui leur est fait. Il est insensé de reprocher à ce peuple qui est opprimé au nom de l'État juif d'appeler "juif" son oppresseur. Ce délit d'antisémitisme que l'on recherche derrière tout propos, est quelque chose de profondément déloyal.



La Palestine n'était pas une terre sans peuple



Source: A Photographic history of the Palestine 1876-1948 Walid KHALIDI

Gaza

La province de Gaza, avant le partage de la Palestine en 1947, représentait plus du double de la superficie de ce qu'on appelle aujourd'hui "La Bande de Gaza".

A la fin du conflit israélo-arabe de 1948, la Bande de Gaza est occupée par l'Égypte et administrée par l'armée égyptienne, mais non annexée.

En 1956, Israël l'envahit ainsi que le Sinaï égyptien lors de la crise du Canal de Suez. Sur la pression des États-Unis et de l'Union Soviétique, Israël se retire de ces deux territoires, laissant à nouveau l'administration militaire égyptienne à l'oeuvre.

En 1967, Israël réenvahit La Bande de Gaza au cours de la "guerre des six jours" et ne la lâchera plus jusqu'à aujourd'hui. Cette main mise prendra différentes formes.

De 1967 à 1994, colonies de peuplement. En 1994, les accords d'Oslo prévoient un retrait partiel de ces colonies et une administration civile par l'Autorité Palestinienne nouvellement créée.

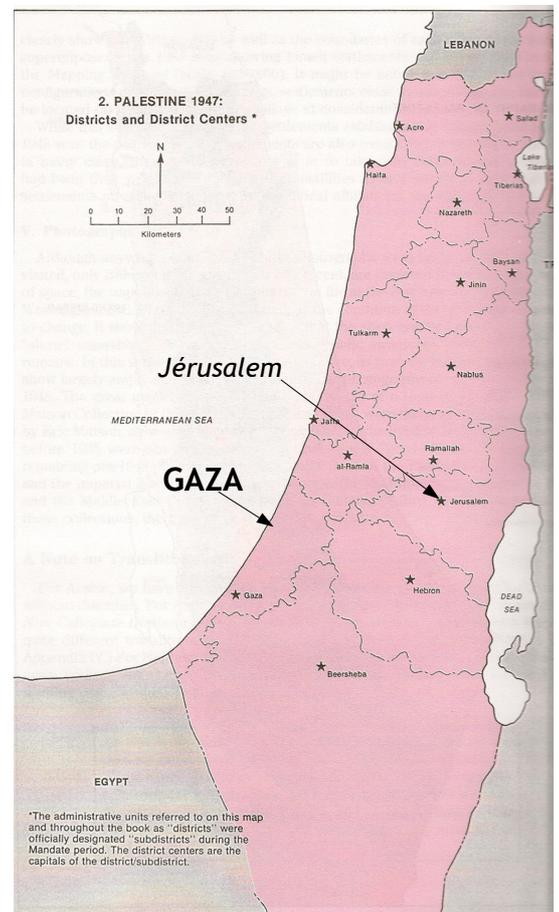
A partir de 2001, la situation devient de plus en plus tendue; les incursions de l'armée israélienne sont de plus en plus fréquentes, bombardements, raids, assassinats ciblés, entraînant de nombreux morts dans la population palestinienne.

Le 12 septembre 2005, les troupes israéliennes quittent La Bande de Gaza après la décision unilatérale d'Ariel Sharon d'évacuer la totalité des 7000 colons israéliens et d'en réinstaller 150 000 supplémentaires en Cisjordanie. L'espace aérien, maritime et la quasi-totalité des frontières restent sous la domination militaire d'Israël.

Le désengagement est revendiqué comme une victoire par le mouvement Hamas de plus en plus populaire dans la bande de Gaza. Le 25 janvier 2006, le Hamas remporte les élections législatives palestiniennes avec la majorité des suffrages. Ismaël Haniyeh est nommé Premier ministre de l'Autorité palestinienne. Nombre de députés du Hamas sont arrêtés et emprisonnés par Israël. La communauté internationale ne reconnaît pas la légitimité du nouveau gouvernement palestinien. Après plusieurs mois de combats intermittents avec le Fatah, le Hamas prend le pouvoir à Gaza en juin 2007.

Depuis le 17 janvier 2008, la Bande de Gaza est soumise à un blocus total par Israël et l'Égypte. 1 900 000 palestiniens vivent dans une prison à ciel ouvert sur 360km² (5200 hab/km²), sans accès aux soins, l'enseignement, la nourriture, les visites extérieures...

Trois "guerres" en 2008/2009, 2012 et 2014 on fait près de 4000 morts et des dizaines de milliers de blessés palestiniens, attaques justifiées par Israël comme étant une réponse aux tirs de roquettes en provenance de la bande de Gaza. Les conséquences sont incalculables: habitations, hôpitaux, écoles, réseaux d'eau, d'électricité, installations internationales ou de l'Onu détruits ou endommagés; traumatismes multiples, pauvreté, chômage... Le blocus continue...





ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE

L'AFPS, association loi 1901, a été fondée en mai 2001, à partir de l'association Médicale Franco-Palestinienne et de l'Association France-Palestine.

L'AFPS est un rassemblement de personnes physiques attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la défense des droits humains.

L'AFPS est organisée en groupes locaux. Il en existe actuellement une centaine. Ils fonctionnent librement dans le cadre de la charte et des statuts nationaux.

L'AFPS a pour vocation le soutien au peuple palestinien notamment dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux.

L'AFPS agit pour une paix juste et durable fondée sur l'application du droit international et de toutes les résolutions de l'Onu en lien avec le peuple palestinien et ses représentants légitimes.

L'AFPS agit avec des militants israéliens opposés à l'occupation et à la colonisation.



Association France Palestine Solidarité d'Albertville et de ses environs

21 rue Georges Lamarque
73200 Albertville
afps.albertville@gmail.com
<http://www.afps-savoie.org>
Tél: 04.79.38.20.08
Ou 04.79.38.34.17

QUELLES ACTIVITES PROPOSONS-NOUS?

Information et action politique et citoyenne

Conférences et débats publics. Connaissance et échanges mutuels: expositions, rencontres, cycles de formation.

Actions et interventions contre l'impunité d'Israël et pour le respect du droit international: mobilisation de l'opinion publique, campagnes citoyennes vis à vis des institutions et des élus, notamment dans le cadre de la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) qui passe entre autre par l'exigence de la suspension de l'accord d'association Union Européenne/Israël tant qu'Israël ne respecte pas le droit international.

Soutien matériel et moral en faveur des populations palestiniennes, en particulier aux réfugiés dans les camps: aides d'urgence grâce à SOS Palestine, parrainages d'enfants, traumatismes psychologiques, prisonniers...

Coopération et aide au développement en partenariat avec les organisations de la société civile palestinienne dans les domaines de la santé, de l'agriculture (huile d'olives), de l'éducation ou des droits à la personne. *Il s'agit de permettre au peuple palestinien de résister sur sa terre.*

Voyage de découverte de la Palestine

Découverte de la Palestine et de sa situation au travers de rencontres avec la population, des responsables d'associations palestiniennes, des membres de comités populaires, des responsables de projets humanitaires, politiques...

*dans le but de mieux comprendre
et si possible de témoigner à notre retour.*

AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS?

En France, l'AFPS est membre actif de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine qui regroupe plus de 40 associations (organisations de solidarité internationale, de défense des droits de la personne...) membres ou observatrices de la Plateforme.

L'AFPS fait partie du Collectif National pour une Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et encourage ses groupes locaux et ses adhérents à participer aux collectifs de soutien au peuple palestinien.

Sur le plan européen, l'AFPS est un membre actif du Comité Européen de Coordination pour la Palestine dont le siège est à Bruxelles et qui intervient notamment auprès des instances de l'Union Européenne.

En Palestine et en Israël,

l'AFPS coopère avec les associations dont l'objectif clairement exprimé est le soutien aux droits nationaux du peuple palestinien, notamment en organisant avec elles les missions en Palestine.





Communiqué de l'AFPS d'Albertville, le 10 septembre 2016

L'AFPS d'Albertville maintient son invitation à Christophe Oberlin

La presse israélienne ([The times of Israël](#)) fait ses choux gras de l'interdiction faite par la Maire d'Albertville au Professeur Christophe Oberlin de venir s'exprimer dans sa ville le 12 octobre prochain, invité par le groupe local de l'AFPS, membre de Bds France. Le Times s'appuie sur l'article publié la veille par le [Dauphine Libéré](#) qui faisait la part belle aux explications de la Maire; elle motive son refus par les accusations d'antisémitisme dont serait l'objet le professeur ainsi que par le blâme prononcé par le conseil de l'ordre des médecins.

Au cours de ses quelques 150 conférences et au travers de ses 6 livres, si des propos antisémites avaient été tenus, le Crif n'aurait pas manqué de l'attaquer!

Christophe Oberlin vient parler de ses trente ans d'activités de chirurgie humanitaire et d'enseignement au Maghreb, en Afrique sub-saharienne et au Moyen Orient, ainsi que de ses missions chirurgicales régulières en Palestine, particulièrement dans la bande de Gaza, depuis 2001. Il témoigne aussi de ce qu'il observe sur le terrain.

Alors, venons-en aux vraies raisons:

Dieudonné ne serait pas fréquentable! Chacun est libre de le penser ou non.

Mais le propos n'est pas de dire si on approuve ou non les fréquentations de Christophe Oberlin, mais bien de soutenir un homme qui défend la cause juste du peuple palestinien et se retrouve sans cesse victime de harcèlement, de dénigrement, d'interdiction, et nous nous devons de soutenir la liberté d'expression comme un droit fondamental, dont la seule limite est le refus de l'antisémitisme.

Christophe Oberlin doit pouvoir s'exprimer sur la Palestine, sur Israël, sur les crimes que commet Israël en toute impunité, sur le nettoyage ethnique, l'apartheid, le sionisme, les ravages que produit, au Proche Orient, cet état sioniste.

C'est, **là**, la véritable raison non dite de l'interdiction de la Maire d'Albertville et contre laquelle nous devons lutter.

Ne tombons pas dans le piège tendu par la pensée unique qui cherche à faire taire les accusations contre Israël.